

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 juin 2020**

L'an deux mil vingt, le 12 juin à dix neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle des fêtes, sous la Présidence de Monsieur Dominique DELECOURT, Maire, en suite de convocation du 5 juin 2020.

Etaient présents : Mesdames : BARIL Joëlle, CAPET Lucile, FALIGANT Delphine  
HABOURDIN Cindy, LEDOUX Gaëlle, MICHEL Sophie, RENSY Roseline,  
ROUZE Virginie, SADOWSKI Valérie.

Messieurs CARPENTIER Claude, DELSERT Jean-Marc, FACHE Pierre,  
HAINAUT Pascal, RAMARD David, ROLLEZ Didier, SNAET Guillaume,  
VERSCHUREN Gilles.

Dont pouvoir : Monsieur Maxime GALLET à Monsieur Guillaume SNAET

Madame Virginie ROUZE est élue secrétaire de séance.

Le compte-rendu du conseil municipal du 29 mai 2020 est adopté à l'unanimité.

### **COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2019**

Monsieur Le Maire quitte la séance.

Monsieur HAINAUT, Adjoint aux finances, présente le compte administratif et le compte de gestion 2019 en apportant les précisions nécessaires à l'assistance.

L'ensemble des chapitres du compte administratif 2019 est adopté à l'unanimité.

L'ensemble des chapitres du compte de gestion 2019 est adopté à l'unanimité.

L'affectation des excédents proposée par la « commission des finances » est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Le Maire réintègre la séance.

### **LES TAUX D'IMPOSITIONS 2020**

Sur proposition de Monsieur le Maire et de la « commission des finances », les taux d'imposition 2020 restent fixés ainsi :

Taxe d'habitation : 8,84 %

Taxe foncière : 11,28 %

Taxe foncier non bâti : 49,64%

### **LE BUDGET PRIMITIF 2020**

Le budget primitif 2020 est présenté et adopté à l'unanimité.

Le projet de mise en sécurité de la rue Roger Salengro est expliqué (réduction de la vitesse).

Un système de stops sera installé ainsi qu'un sens unique rue du 8 mai.

Avis favorable du Conseil Municipal.



Associations	2019	2020	Remarques
Maison du temps libre	0,00 €	0,00 €	L'association ne souhaite pas l'attribution d'une subvention
Anciens Combattants et Victimes de Guerre	400,00 €	400,00 €	350 € + 50 € pour les fleurs
Football Club	1 700,00 €	1 700,00 €	Peinture comprise pour la traçeuse
Volley-ball	1 700,00 €	1 700,00 €	
La Semeuse	350,00 €	350,00 €	
Club d'histoire	350,00 €	350,00 €	
Les Majorettes Scolaires	350,00 €	350,00 €	
Les Enfants de la Pétanque	350,00 €	350,00 €	
Cuinchy Animation	1 500,00 €	1 500,00 €	
De Fil en Aiguille	250,00 €	350,00 €	
La Bourriche Cuinchinoise	0,00 €	0,00 €	Mise à disposition de l'étang communal
Les Archers	350,00 €	350,00 €	
Les Jeunes Sapeurs Pompiers	350,00 €	350,00 €	
Le Don du sang	100,00 €	100,00 €	Subvention intercommunale (3x100€)
Les Médailleurs du Travail	350,00 €	350,00 €	
Cuinchy Country West	350,00 €	350,00 €	
Chasse le Renouveau	350,00 €	350,00 €	présentation d'une facture gibiers ou renards (50% de la sub.)
Le comité des fêtes	500,00 €	0,00 €	Prise en charge de la sonorisation du 13 juillet
Sportica	300,00 €	0,00 €	L'association ne souhaite pas l'attribution d'une subvention
Association des Parents d'Elèves	0,00 €	0,00 €	Mise à disposition de salles pour les différentes manifestations
Association nouvelle	0,00 €	0,00 €	
<b>Montant total des subventions versées</b>	<b>9 700,00 €</b>	<b>8 900,00 €</b>	

Madame Gaëlle LEDOUX demande comment sont fixés les différents montants. Un même montant a été défini pour l'ensemble des associations. Le Volley-Ball et le Football Club ont une subvention plus conséquente compte tenu du nombre d'adhérents.

Monsieur David RAMARD ne prend pas part au vote. L'ensemble des subventions est adopté. Chaque association bénéficie également de la mise à disposition gracieuse de salles deux fois par an, de la fourniture de photocopies et des prêts de matériels.

### LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID)

Cette Commission analyse et juge chaque année les modifications ou les nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensés par l'administration fiscale.

Elle est nommée par l'administration fiscale sur proposition du Conseil Municipal.

Le conseil Municipal doit proposer 24 noms. Puis l'administration fiscale, après tirage au sort, nommera 6 membres titulaires et 6 membres suppléants.

La liste suivante est proposée :

1	M	SURELLE	Jacky
2	M	LEROUX	Joël
3	MME	BINAUT épouse GAMBIER	Francine
4	MME	WATRELOT	Stéphanie
5	M	CARPENTIER	Jérôme
6	M	GEENS	Dominique
7	MME	PLATEEL épouse BERDIN	Charlotte
8	M	ROUZE	Sébastien
9	M	TRINQUET	Pierre
10	M	DUBOIS	Francis
11	M.	WILLAERT	James
12	M	FAUCOEUR	Gilbert
13	MME	BLANQUART épouse LECLERCQ	Martine
14	M	BECO	Maunce
15	MME	JONDER	Nadine
16	M	VALENTIN	Alain
17	M	LOISON	Yves
18	MME	MULLIER épouse ELBERS	Patricia
19	M.	BASTIEN	Jean-Michel
20	MME	MONCHY	Brigitte
21	MME	DUPAS épouse LOUCHART	Sylvie
22	MME	BODELOT épouse MARTEL	Rachel
23	M	BOUCHENDOMME	Samuel
24	M.	CHENAU	Guillaume

Adopté à l'unanimité.

## **LES DEMANDES DE REMBOURSEMENT DE LOCATION DE SALLES**

Madame Sophie CROUTELLE sollicite le remboursement d'un montant de 100€ correspondant à l'acompte versé pour une location de la salle Isabelle Aubret les 13 et 14 juin 2020. Remboursement validé à l'unanimité.

Monsieur le Maire en profite pour expliquer aux élus le fonctionnement des locations, les tarifs Cuinchinois et extérieurs et les possibilités de parrainages.

## **LA PROPOSITION DE MOTION EN FAVEUR DE L'HOPITAL DE BETHUNE-BEUVRY**

Monsieur le Maire explique le contexte et présente une proposition de motion.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de prendre la motion suivante :

### **MOTION portant sur la modernisation du bloc opératoire du CH BETHUNE-BEUVRY**

Considérant que des travaux de modernisation du bloc opératoire du CH BETHUNE-BEUVRY sont nécessaires,

Considérant que l'offre de soin locale, proposée par notre hôpital public, doit garantir la parfaite prise en charge des patients du territoire,

Considérant que l'Agence Régionale de la Santé ne prévoit qu'une enveloppe budgétaire d'un million d'euro pour ces travaux,

Considérant le coût réel de ces travaux et leur nécessité pour notre population,

Le Conseil Municipal de la commune de CUINCHY s'inquiète de la situation plus que préoccupante du bloc opératoire du CH BETHUNE-BEUVRY et souhaite apporter son soutien à la modernisation jugée aujourd'hui très urgente.

Le Conseil Municipal demande qu'un budget suffisant soit accordé pour effectuer les travaux nécessaires afin que la qualité du service proposé soit assurée et ainsi garantir l'accès au soin de l'ensemble des citoyens du territoire.

## **LES QUESTIONS DIVERSES**

### **Les demandes de subventions**

Le Conseil Municipal est invité à délibérer pour autoriser le dépôt de deux dossiers de demandes de subventions :

- Travaux de rénovation de l'école de musique (électricité et façade): montant des travaux de 10 611,66€HT.

Il est proposé de solliciter une subvention de 2 122,33€ au titre du FARDA auprès du Conseil Départemental;

- Travaux de voirie rue Berthelot et rue Jean Jacques Rousseau (trottoirs et bordurations) : montant des travaux de 11 812,17€HT.

Il est proposé de solliciter une subvention de 4 724,86€ au titre l'aide à la voirie communale auprès du Conseil Départemental.  
Adopté à l'unanimité.

### Les sorties des containers déchets

Une information a été diffusée sur le panneau d'informations et sur l'application « Ma Ville Connectée »



Il s'agit d'un rappel, le Conseil Municipal souhaiterait un effort de l'ensemble des habitants afin de valoriser l'image de notre commune.

Monsieur Claude CARPENTIER explique que les Services Techniques interviennent plusieurs fois par semaine pour ces gestes d'incivilité. De plus en plus de déchets sont jetés dans la nature. Si la prévention ne fonctionne pas, il faudra envisager la répression et peut être même considérer la possibilité d'avoir un garde champêtre.

Monsieur le Maire précise que ce dossier sera amené à être étudié. Il reconnaît que même s'il pense que les missions de sécurité doivent être assurées par l'Etat grâce aux services de police, il constate que de moins en moins d'agents peuvent intervenir sur le terrain. Il est de plus en plus difficile de faire respecter la loi.

Guillaume SNAET intervient. Dans le budget, on constate que le plus gros poste budgétaire correspond aux salaires. Des choix seront nécessaires. Il s'inquiète également du volume horaire d'un agent qui ne permettrait pas de gérer toutes les incivilités.

Ce dossier sera étudié pour en appréhender la faisabilité. Le coût sera estimé par rapport au service rendu.

Monsieur le Maire souhaite en profiter pour informer le Conseil qu'on lui a présenté un nouveau système à fixer sur les containers de tri sélectif afin d'éviter qu'ils ne se renversent avec le vent et que les déchets ne se répandent sur la chaussée. Il va tester personnellement ce dispositif afin de juger de son efficacité.

### L'application Ma Ville Connectée

Nous utilisons l'application « Ma Ville connectée » depuis le 17 avril 2020.

Diverses informations sont données en direct et au fur et à mesure : actualités, évènements, contacts, noms et compétences des élus, Comptes rendus du Conseil Municipal, menus du Restaurant Municipal.

Cette période de test était gratuite jusque fin juin.

A compter du 1er juillet, l'application nous sera facturée.

A ce jour, 382 personnes ont téléchargé l'application.

Cette application a été particulièrement utile pendant la période de confinement. L'objectif maintenant est de continuer son déploiement et de réduire les informations en version papier. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de valider l'adhésion à cette application.

### Les photos officielles

Les photos officielles du Conseil Municipal se feront le dimanche 21 juin.

Le rendez-vous est à 10h30 au Complexe Sportif.

- Monsieur le Maire donne quelques informations sur la reprise de l'école. Tout s'est bien passé, tant à l'école qu'au Restaurant Municipal et à la garderie. Il remercie le personnel communal qui a su se déployer afin d'assurer l'ensemble des missions.
- Monsieur Gilles VERSCHUEREN souhaiterait avoir des élus disponibles les vendredis après-midi et les lundis matin pour la gestion des salles. Plusieurs Elus se portent volontaires : Jean-Marc DELSERT, Valérie SADOWSKI et Pierre FACHE.

Séance levée à 21h40.

La secrétaire de séance,

Virginie ROUZE

